

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme qui passe le marché :

Commune de BOURG ARGENTAL
Place de l'Hôtel de Ville
42 220 BOURG ARGENTAL
Téléphone :
Fax : 04.77.39.14.26.
Courriel : mairie@bourgargental.fr

Procédure :

Marché Public passé selon une Procédure adaptée en vertu de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 22 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Objet du marché :

Travaux pour l'aménagement de terrains de pétanque à la Zone de loisirs des Rivets
Les travaux sont divisés en 2 lots :
Lot 1 : Éclairage des terrains de pétanque
Lot 2 : Terrassement et création des jeux de pétanque

Durée du marché ou délai d'exécution :

2 mois à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux. Date prévisionnelle de début d'exécution des travaux : fin janvier 2017.

Sélection des candidatures :

Au regard des documents fournis (détails dans le règlement de consultation), les candidatures seront sélectionnées par le pouvoir adjudicateur, ou son représentant, en fonction de la capacité professionnelle, technique et financière des candidats.

Critères d'attribution du marché :

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché à l'entreprise qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en vertu des critères pondérés suivants :

1. Prix : coefficient de pondération de 60 %
2. Valeur technique : coefficient de pondération de 40 %

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec les 2 offres économiquement les plus avantageuses de chaque lot.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Marché financé sur le budget principal de la commune. Les paiements interviendront par virement bancaire, le délai global de paiement des factures est de 30 jours.

Retrait du dossier :

Les documents de la consultation peuvent être obtenus, gratuitement, par écrit auprès de la commune de Bourg-Argental.

Date limite de réception des offres :

Les offres pourront soit :

- être envoyées, sous plis recommandés avec accusé de réception à Monsieur le Maire, Place Hôtel de Ville – 42220 Bourg-Argental,
- être déposées contre récépissé à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture des bureaux,

La date limite de remise des offres est fixée au 11 janvier 2017.

Voie de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Téléphone : 04 78 14 10 10 - Télécopie : 04 78 14 10 65 - Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Date de publication l'avis d'appel public à concurrence : le 21 décembre 2016